



**DEL20260413\_21**  
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DES LANDES

**GRAND DAX**  
 AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU  
 REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

**L'an deux mille vingt six, le treize avril à 09h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 7 avril 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	41
Nombre de pouvoirs	8
Suffrages exprimés	49

**Conseillers communautaires présents :**

Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, M. Philippe CAGNIMEL, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, Mme Cécile ROULIER

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à M. Guillaume LAUSSU, M. Pascal DAGÈS donne pouvoir à M. Hikmat CHAHINE, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à Mme Marylène HÉNAULT, M. Julien RELAUX donne pouvoir à M. Grégory RENDÉ, M. Daniel ALBERDI donne pouvoir à M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DUTOUYA donne pouvoir à Mme Sandrine BUISSON, M. Julien BAZUS donne pouvoir à M. Pascal VILATON, Mme Sylvie PEDUCASSE donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO

**Secrétaire de séance :** Mme Martine DEDIEU

**Quorum :** le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.



## **OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME ET DU THERMALISME**

Monsieur le Président expose,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-33 et L.5211-1,

**Vu** le Code de tourisme, notamment ses articles L133-1 et suivants, L134-1, L134-2 et L134-6,

**Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Dax, notamment sa compétence en matière de promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme,

**Vu** la délibération DEL130-2016 de création de l'Office intercommunal du Tourisme et du Thermalisme en date du 28 septembre 2016,

**Vu** les statuts en vigueur de l'Office intercommunal du Tourisme et du Thermalisme,

**Vu** l'installation du Conseil communautaire en date du 30 mars 2026,

**Considérant** que l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme (OITT) du Grand Dax a été créé par délibération en date du 28 septembre 2016,

**Considérant** que les représentants de la Communauté d'agglomération du Grand Dax détiennent la majorité des sièges du Comité de Direction de l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme (OITT),

**Considérant** que le Comité de Direction comprend 21 sièges répartis comme suit :

- 12 sièges, dont la présidence, sont attribués aux représentants de la Communauté d'agglomération du Grand Dax élus en son sein par le Conseil communautaire et autant de suppléants,
- 1 siège pour le représentant de Landes Attractivité et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant de l'association des Établissements Thermaux de l'Agglomération Dacquoise et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière des Landes et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant des commerçants de DAX et de de SAINT-PAUL-LES-DAX et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant de sites ou associations touristiques ou culturels et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant des sites ou association de loisirs sportifs et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant des loueurs de meublés et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant de l'hôtellerie de plein air et son suppléant,
- 1 siège pour le représentant des établissements hôteliers de tourisme d'affaires et son suppléant

**Considérant** que les Conseillers communautaires, titulaires et suppléants, membres du Comité de Direction, sont élus par le Conseil communautaire pour la durée de leur mandat et que les autres membres du Comité de Direction sont désignés par arrêté de l'autorité exécutive de la Communauté d'agglomération du Grand Dax, sur proposition des organismes concernés, et leurs fonctions prennent fin lors du renouvellement du Conseil communautaire,



**Considérant** qu'il convient de désigner, après appel à candidature, quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants de la Communauté d'agglomération du Grand Dax au sein du Comité de Direction de l'OITT,

**Considérant** les candidatures de :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Pascal DAGES</li> <li>- Madame Martine DEDIEU</li> <li>- Monsieur Julien DUBOIS</li> <li>- Madame Marylène HENAULT</li> <li>- Monsieur Grégory RENDE</li> <li>- Madame Catherine RABA</li> <li>- Madame Sandrine BUISSON</li> <li>- Madame Corinne DUTOUYA</li> <li>- Monsieur Hervé DARRIGADE</li> <li>- Madame Florence PEYSALLE</li> <li>- Monsieur Patrice BOUCAU</li> <li>- Madame Sandrine DELSOL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Guillaume LAUSSU</li> <li>- Madame Martine ERIDIA</li> <li>- Monsieur Amine BENALIA-BROUCH</li> <li>- Madame Nathalie DURQUETY</li> <li>- Monsieur Arthur CHASSEUR</li> <li>- Monsieur Christian CARRERE</li> <li>- Monsieur Pascal VILATON</li> <li>- Madame Cécile ROULIER</li> <li>- Madame Karine BIARNES</li> <li>- Monsieur Randy NEMOZ</li> <li>- Madame Marie-Claude BARADAT-RISTOR</li> <li>- Madame Viviane LOUME-SEIXO</li> </ul>

**Considérant** qu'après appel à candidatures, il y a autant de candidats que de postes à pourvoir,

**Considérant** que les nominations prennent effet immédiatement après qu'il en soit donné lecture par le Président,

**Considérant** qu'il en est pris acte par un vote,

**APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,  
LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**DÉCIDE**

**Article 1 : DE DÉSIGNER** au Comité de Direction de l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Pascal DAGES</li> <li>- Madame Martine DEDIEU</li> <li>- Monsieur Julien DUBOIS</li> <li>- Madame Marylène HENAULT</li> <li>- Monsieur Grégory RENDE</li> <li>- Madame Catherine RABA</li> <li>- Madame Sandrine BUISSON</li> <li>- Madame Corinne DUTOUYA</li> <li>- Monsieur Hervé DARRIGADE</li> <li>- Madame Florence PEYSALLE</li> <li>- Monsieur Patrice BOUCAU</li> <li>- Madame Sandrine DELSOL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Guillaume LAUSSU</li> <li>- Madame Martine ERIDIA</li> <li>- Monsieur Amine BENALIA-BROUCH</li> <li>- Madame Nathalie DURQUETY</li> <li>- Monsieur Arthur CHASSEUR</li> <li>- Monsieur Christian CARRERE</li> <li>- Monsieur Pascal VILATON</li> <li>- Madame Cécile ROULIER</li> <li>- Madame Karine BIARNES</li> <li>- Monsieur Randy NEMOZ</li> <li>- Madame Marie-Claude BARADAT-RISTOR</li> <li>- Madame Viviane LOUME-SEIXO</li> </ul>

**Article 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Président à désigner par arrêté les représentants extérieurs, titulaires et suppléants, au sein du Comité de Direction.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 040-244000675-20260413-DEL20260413\_21-DE



représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

**Article final :** Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Secrétaire de séance  
Mme Martine DEDIEU**

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus  
Suivent les signatures,  
pour copie conforme,  
Dax, 13 avril 2026**